

0330146E
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GISELE HALIMI
1 RUE JOLIOT CURIE
33706 MERIGNAC CEDEX
Tel : 0556470167

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2023

Réuni le : 30/03/2023

Sous la présidence de : Marie-Pierre Peytour

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Six Fours , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage Six Fours : le C.A. autorise la signature des contrats nécessaires à son organisation et accepte les dons et legs destinés à le financer. Le CA fixe la participation maximale des familles à 50 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0